



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fermeture de classes

Question orale n° 220

Texte de la question

Mme Segolene Royal interroge sur la situation de l'école de Sauze-Vaussais, dans les Deux-Septes, qui est occupée par les parents d'élèves depuis la rentrée. En effet, alors que le Premier ministre s'est engagé à maintenir le service public en milieu rural, la fermeture d'une classe entraîne la remise en cause de l'accueil des plus jeunes enfants. Cette fermeture a fait monter les effectifs des classes maternelles à plus de trente élèves. Or, cette école reçoit également des enfants handicapés, dont l'accueil se trouve ainsi compromis. Elle lui demande de bien vouloir attribuer à cette école un demi-poste afin que le service public soit maintenu.

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 220

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1993, page 6735

Réponse publiée le : 3 décembre 1993, page 6870

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er décembre 1993